

RCS : BAYONNE Code greffe : 6401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BAYONNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 01056 Numéro SIREN : 428 289 763 Nom ou dénomination : ENTREPRENEURIAT CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 12/07/2021 sous le numéro de dépôt 6072

ENTREPRENEURIAT CONSEIL

12 VILLA COEUR DE VEY
75014 PARIS

COMPTES ANNUELS
Arrêtés au 31/08/2020

ACOFI



France
défi

EURO

DEFI

ASSISTANCE COMPTABLE ET FIDUCIAIRE

33, avenue Pierre Brossolette – 94048 CRETEIL Cedex - Tél. 01 41 78 50 00
<http://www.acofi.fr> - E-mail : acofi@acofi.fr

ENTREPRENEURIAT CONSEIL

Bilan

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/08/2020 (12 mois)			Exercice précédent 31/08/2019 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	127 582	81 318	46 263	45 882	381
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	58 618	39 939	18 678	22 324	- 3 646
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	1 473 391		1 473 391	1 158 360	315 031
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	12 063		12 063	215	11 848
TOTAL (I)	1 671 653	121 258	1 550 395	1 226 781	323 614
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens				109 643	- 109 643
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	417 045	12 370	404 675	341 891	62 784
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	265		265		265
. Personnel				2 138	- 2 138
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices	36 329		36 329	42 052	- 5 723
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	23 495		23 495	22 574	921
. Autres	556 699		556 699	401 921	154 778
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	24 832		24 832	13 552	11 280
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	35 606		35 606	35 932	- 326
TOTAL (II)	1 094 271	12 370	1 081 901	969 702	112 199
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	2 765 924	133 628	2 632 296	2 196 482	435 814

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/08/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/08/2019 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 1 019 065)	1 019 065	1 042 831	- 23 766
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	104 311	104 311	
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	95 998	95 998	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	16 569	16 569	
Report à nouveau	205 429	142 017	63 412
Résultat de l'exercice	318 627	179 005	139 622
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	1 759 999	1 580 731	179 268
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	40 000		40 000
. Découverts, concours bancaires	1 426		1 426
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	233 154	121 012	112 142
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	131 070	144 269	- 13 199
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	76 215	51 034	25 181
. Organismes sociaux	113 806	60 348	53 458
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	95 604	68 866	26 738
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	35 028	5 327	29 701
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	54 898	91 966	- 37 068
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance	91 097	72 930	18 167
TOTAL (IV)	872 297	615 751	256 546
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	2 632 296	2 196 482	435 814

ENTREPRENEURIAT CONSEIL

Compte de résultat

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/08/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/08/2019 (12 mois)		Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	1 461 780		1 461 780	1 218 349	243 431	19,98
Chiffres d'affaires Nets	1 461 780		1 461 780	1 218 349	243 431	19,98
Production stockée			-109 643	109 643	- 219 286	200,00
Production immobilisée			65 000		65 000	N/S
Subventions d'exploitation			113 333	99 982	13 351	13,35
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			48 626		48 626	N/S
Autres produits			3 716	1 875	1 841	98,19
Total des produits d'exploitation (I)			1 582 812	1 429 848	152 964	10,70
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			384 834	459 059	- 74 225	-16,17
Impôts, taxes et versements assimilés			18 607	11 877	6 730	56,66
Salaires et traitements			742 918	656 548	86 370	13,16
Charges sociales			266 654	223 671	42 983	19,22
Dotations aux amortissements sur immobilisations			7 729	6 135	1 594	25,98
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant			12 370		12 370	N/S
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			25 628	45 209	- 19 581	-43,31
Total des charges d'exploitation (II)			1 458 740	1 402 499	56 241	4,01
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			124 072	27 349	96 723	353,66
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations			172 141	152 870	19 271	12,61
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)			172 141	152 870	19 271	12,61
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			7 031	8 180	- 1 149	-14,05
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			7 031	8 180	- 1 149	-14,05
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			165 109	144 690	20 419	14,11
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			289 181	172 039	117 142	68,09

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/08/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/08/2019 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	65 000	36 438	28 562	78,39
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	65 000	36 438	28 562	78,39
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		135	- 135	-100
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	65 000	20 327	44 673	219,77
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	65 000	20 462	44 538	217,66
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		15 976	- 15 976	-100
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-29 446	9 010	- 38 456	426,81
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 819 953	1 619 156	200 797	12,40
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	1 501 326	1 440 151	61 175	4,25
RESULTAT NET	318 627	179 005	139 622	78,00
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

ENTREPRENEURIAT CONSEIL

Annexes aux comptes annuels

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/08/2020 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/08/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 632 296,14 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 318 627,32 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le dirigeant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes sociaux sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général, Règlement ANC 2014-03 relatif au PCG et des recommandations et observations de l'Autorité des Normes Comptables relatives à la prise en compte des conséquences de l'événement Covid-19 dans les comptes et situations établis à compter du 1er janvier 2020, publiées le 18 mai 2020 et mises à jour le 3 juillet 2020.

Pour établir les informations à fournir dans l'annexe relatives aux conséquences de la crise sanitaire liée au COVID-19, l'Autorité des Normes Comptables recommande deux approches alternatives : l'approche ciblée ou l'approche d'ensemble. La première présente les principaux impacts jugés pertinents, la seconde s'attache à présenter l'ensemble des impacts, leurs interactions et leur incidence sur les agrégats usuels.

Nous avons souhaité privilégier une information ciblée, plus facile à mettre en œuvre.

Par conséquent l'information fournie porte sur certains effets de la crise sanitaire jugés pertinents, et non sur l'ensemble de ceux-ci.

L'épidémie Covid-19 n'a pas eu à ce jour d'impact significatif sur notre activité.

Nous avons reporté une partie de nos échéances fiscales et sociales : les soldes dus figurent dans les comptes.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- En cours de production de services : ils sont valorisés au coût de revient de production.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les comptes sont établis conformément au P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014 modifié par arrêté du 26 décembre 2016 (ANC 2016-07) et par arrêté du 20 avril 2018 (ANC 2018-01) concernant les changements de méthodes, changements d'estimation et corrections d'erreurs, dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 du code de commerce.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

La société ENTREPRENEURIAT CONSEIL est détenue par des personnes physiques soit Monsieur MAIGRE Arnaud à hauteur de 83.31 % et MONSIEUR BURIMI Genc à hauteur de 13.68 %.

La société ENTREPRENEURIAT CONSEIL détient 5 filiales soit :

- SARL AD DEVELOPPEMENT à hauteur de 100 %
- SARL AD PARIS à hauteur de 70%
- SARL CRECHES EXPANSION à hauteur de 61.32 %
- L'OPCI Generation à hauteur de 0.0052%
- AMA Digital à hauteur de 65%

La société ENTREPRENEURIAT CONSEIL fait partie du périmètre d'intégration fiscale dont elle est la société mère.

Ce périmètre d'intégration fiscale regroupe la société ENTREPRENEURIAT CONSEIL et la société AD DEVELOPPEMENT. Cette dernière respectant les conditions nécessaires d'éligibilité au régime de l'intégration fiscale énoncées par l'article 223A du Code général des impôts. Depuis cet exercice, l'entreprise Les Babadines de Trouy détenue à 100% par AD Développement est intégrée fiscalement.

La société ENTREPRENEURIAT CONSEIL a facturé 668 497 € de prestation de service envers AD DEVELOPPEMENT au cours de l'exercice

A la clôture de l'exercice ENTREPRENEURIAT CONSEIL détient une créance envers AD DEVELOPPEMENT d'un montant de 48 000 €

La société ENTREPRENEURIAT CONSEIL a facturé 8 652 € de prestation de service envers AD PARIS au cours de l'exercice

A la clôture de l'exercice ENTREPRENEURIAT CONSEIL détient une créance envers AD PARIS d'un montant de 865.2 €

La société ENTREPRENEURIAT CONSEIL a facturé 394 947 € de prestation de service envers CRECHES EXPANSION au cours de l'exercice

A la clôture de l'exercice ENTREPRENEURIAT CONSEIL détient une créance envers CRECHE EXPANSION de 39 600 €

Les comptes courants sont rémunérés à hauteur de 1.21% :

- AD DEVELOPPEMENT, compte courant débiteur 266 237.49 €.
- CRECHES EXPANSION, compte courant créditeur 176 297.51 €
- Monsieur MAIGRE Arnaud, compte courant créditeur 47 349.1 €.
- Monsieur BURIMI Genc, compte courant créditeur 7 647.28 €
- Monsieur BLANCHOT tristan, compte courant 1 860.09 €

Indemnités de fin de carrières :

Le montant des indemnités de fin de carrières valorisé au 31/08/2020 est non significatif

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 1 671 653

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	127 083	65 499	65 000	127 582
Immobilisations corporelles	54 652	3 966		58 618
Immobilisations financières	1 158 575	326 879		1 485 454
TOTAL	1 340 309	396 344	65 000	1 671 653

Amortissements et provisions d'actif = 121 258

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	81 201	118		81 318
Immobilisations corporelles	32 328	7 611		39 939
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	113 528	7 730		121 258

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Cessions et droits similaires	45 882	0	45 882	Non amortiss.
Site internet	31 570	31 570	0	de 1 à 5 ans
Logiciel gestion previsionelle	30 549	30 549	0	2 ans
Logiciel opticea createur	5 438	5 057	381	de 2 à 3 ans
Logiciels divers	14 143	14 143	0	de 1 à 2 ans
Instal.gales, agencet, amenagt.di	27 692	14 732	12 960	de 5 à 10 ans
Materiel de transport	5 391	4 771	619	5 ans
Materiel de bureau	24 092	20 035	4 057	de 3 à 10 ans
Mobilier de bureau	1 443	401	1 042	de 5 à 10 ans
TOTAL	186 199	121 258	64 942	

Etat des créances = 1 081 501

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	12 063		12 063
Actif circulant & charges d'avance	1 069 439	1 069 439	
TOTAL	1 081 501	1 069 439	12 063

Provisions pour dépréciation = 12 370

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers		12 370			12 370
Comptes financiers					
TOTAL		12 370			12 370

Produits à recevoir par postes du bilan = 324 578

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	44 578
Autres créances	280 000
Disponibilités	
TOTAL	324 578

Charges constatées d'avance = 35 606

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 1 019 065

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	61343	17,00	1 042 831
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés	1398	17,00	23 766
Titres en fin d'exercice	59945	17,00	1 019 065

Etat des dettes = 872 297

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	41 426	41 426		
Dettes financières diverses	233 154	233 154		
Fournisseurs	131 070	131 070		
Dettes fiscales & sociales	320 653	320 653		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	54 898	54 898		
Produits constatés d'avance	91 097	91 097		
TOTAL	872 297	872 297		

Charges à payer par postes du bilan = 201 002

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	15 000
Dettes fiscales & sociales	133 685
Autres dettes	52 318
TOTAL	201 002

Produits constatés d'avance = 91 097

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes aux comptes annuels (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**

Ventilation du chiffre d'affaires = 1 461 780

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	1 461 780	100,00 %
TOTAL	1 461 780	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

IMPOTS SUR LES BENEFICES - INTEGRATION FISCALE

A partir de l'exercice ouvert au 1er septembre 2014, la société SARL ENTREPRENEURIAT CONSEIL est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL ENTREPRENEURIAT CONSEIL . Elle agit en qualité de tête de groupe..

Annexes aux comptes annuels (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Annexes aux comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 324 578

Produits à recevoir sur cts et comptes rattachés	Montant
Clients - fae(41810000)	44 578
TOTAL	44 578

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Autres produits à recevoir(46870000)	280 000
TOTAL	280 000

Charges constatées d'avance = 35 606

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(48600000)	35 606
TOTAL	35 606

Charges à payer = 201 002

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fnp(40810000)	15 000
TOTAL	15 000

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes provis. pr congés à payer(42820000)	58 506
Pers - rémunérations à verser(42860000)	17 709
Charges sociales s/congés à payer(43820000)	24 536
Etat - autres charges à payer(44860000)	32 934
TOTAL	133 685

Autres dettes	Montant
Clients aae(41980000)	52 318
TOTAL	52 318

Produits constatés d'avance = 91 097

Produits constatés d'avance	Montant
Charges constatées d'avance clients(48710000)	91 097
TOTAL	91 097

Annexes aux comptes annuels (suite)

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	31/08/2020	31/08/2019	31/08/2018	31/08/2017	31/08/2016
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	1 019 065	1 042 831	1 042 831	1 056 839	
b) Nombre d'actions émises	59 945	61 343	61 343	62 167	
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	1 461 780	1 218 349	760 442	655 367	
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	309 281	194 149	130 331	97 955	
c) Impôt sur les bénéfices	-29 446	9 010			
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	338 727	185 139	130 331	97 955	
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	318 627	179 005	125 470	94 054	
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	6	3	2	2	
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	5	3	2	2	
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	742 918	656 548	409 943	384 422	
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	266 654	223 671	131 088	100 275	

Observations complémentaires

Annexes aux comptes annuels (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
AD DEVELOPPEMENT	26 550	12 902	100	26 200	26 200			1 182 157	206 821	170 000
CRECHE EXPANSION	197 054	1 358 401	61	120 833	120 833			600 909	-515 608	
AD PARIS	3 000	62 021	70	2 100	2 100			696 250	-43 349	
AMA DIGITAL	213 728		65	315 032	315 032					
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

ENTREPRENEURIAT CONSEIL
Société par actions simplifiée
au capital de 1 019 065 euros
Siège social : 12 villa Coeur de Vey, 75014 PARIS
428 289 763 RCS PARIS

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 FEVRIER 2021**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2020

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2020 s'élevant à 318 627,32 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	318 627,32 euros
A la réserve légale	5 908,14 euros
Solde	<u>312 719,18 euros</u>
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	205 428,66 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	518 147,84 euros
A titre de dividendes	60 000,00 euros
Soit environ 1,0009 euros par action	
Le solde	<u>458 147,84 euros</u>

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 458 147,84 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social au plus tard le 31 mai 2021.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2020 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 60 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois précédents exercices, ont été les suivants :

Exercice clos le 31 août 2017 : 75 000 euros, soit 1,22 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 75 000 euros

Exercice clos le 31 août 2018 : Néant

Exercice clos le 31 août 2019 : 80 000,00 euros, soit 1,33 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 80 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 26 février 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.



Certifié conforme
Le Président
Paul-Arnaud MAIGRE

Christine BUSSON
Commissaire aux Comptes

14 allée de la Chocolaterie - 94200 IVRY-SUR-SEINE
Tél. : 01 41 78 50 00
SIRET : 511 952 483 00010
E-mail : c.busson.2311@gmail.com

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 août 2020**

ENTREPRENEURIAT CONSEIL
12 Villa Cœur de Vey
75014 Paris

Aux associés de la société ENTREPRENEURIAT CONSEIL,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société ENTREPRENEURIAT CONSEIL relatifs à l'exercice clos le 31 août 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Je précise que votre société n'étant pas tenue précédemment de désigner un commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice 2019 n'ont pas fait l'objet d'une certification.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2019 à la date d'émission de mon rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels concernant l'impact de la crise sanitaire sur l'activité de la société.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la valorisation des titres de participation et les opérations intragroupe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, je porte à votre connaissance l'information suivante : au cours de l'exercice, votre société a pris le contrôle, au sens de l'article L.233-3 du code de commerce, de la société AMA DIGITAL.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Ivry-Sur-Seine, le 10 février 2021

Le Commissaire aux Comptes



C. BUSSON

ENTREPRENEURIAT CONSEIL

Bilan

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/08/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/08/2019 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	127 582	81 318	46 263	45 882	381
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	58 618	39 939	18 678	22 324	- 3 646
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	1 473 391		1 473 391	1 158 360	315 031
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	12 063		12 063	215	11 848
TOTAL (I)	1 671 653	121 258	1 550 395	1 226 781	323 614
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens				109 643	- 109 643
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	417 045	12 370	404 675	341 891	62 784
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	265		265		265
. Personnel				2 138	- 2 138
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices	36 329		36 329	42 052	- 5 723
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	23 495		23 495	22 574	921
. Autres	556 699		556 699	401 921	154 778
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	24 832		24 832	13 552	11 280
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	35 606		35 606	35 932	- 326
TOTAL (II)	1 094 271	12 370	1 081 901	969 702	112 199
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	2 765 924	133 628	2 632 296	2 196 482	435 814

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/08/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/08/2019 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 1 019 065)	1 019 065	1 042 831	- 23 766
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	104 311	104 311	
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	95 998	95 998	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	16 569	16 569	
Report à nouveau	205 429	142 017	63 412
Résultat de l'exercice	318 627	179 005	139 622
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	1 759 999	1 580 731	179 268
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	40 000		40 000
. Découverts, concours bancaires	1 426		1 426
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	233 154	121 012	112 142
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	131 070	144 269	- 13 199
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	76 215	51 034	25 181
. Organismes sociaux	113 806	60 348	53 458
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	95 604	68 866	26 738
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	35 028	5 327	29 701
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	54 898	91 966	- 37 068
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance	91 097	72 930	18 167
TOTAL (IV)	872 297	615 751	256 546
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	2 632 296	2 196 482	435 814

ENTREPRENEURIAT CONSEIL

Compte de résultat

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/08/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/08/2019 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services	1 461 780		1 461 780	1 218 349	243 431
Chiffres d'affaires Nets	1 461 780		1 461 780	1 218 349	243 431
Production stockée			-109 643	109 643	- 219 286
Production immobilisée			65 000		65 000
Subventions d'exploitation			113 333	99 982	13 351
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			48 626		48 626
Autres produits			3 716	1 875	1 841
Total des produits d'exploitation (I)			1 582 812	1 429 848	152 964
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approv.)					
Autres achats et charges externes			384 834	459 059	- 74 225
Impôts, taxes et versements assimilés			18 607	11 877	6 730
Salaires et traitements			742 918	656 548	86 370
Charges sociales			266 654	223 671	42 983
Dotations aux amortissements sur immobilisations			7 729	6 135	1 594
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant			12 370		12 370
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges			25 628	45 209	- 19 581
Total des charges d'exploitation (II)			1 458 740	1 402 499	56 241
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			124 072	27 349	96 723
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations			172 141	152 870	19 271
Produits des autres valeurs mobilières et créances					
Autres intérêts et produits assimilés					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (V)			172 141	152 870	19 271
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées			7 031	8 180	- 1 149
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)			7 031	8 180	- 1 149
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			165 109	144 690	20 419
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			289 181	172 039	117 142

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/08/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/08/2019 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	65 000	36 438	28 562	78,39
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	65 000	36 438	28 562	78,39
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		135	- 135	-100
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	65 000	20 327	44 673	219,77
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	65 000	20 462	44 538	217,66
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		15 976	- 15 976	-100
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-29 446	9 010	- 38 456	426,81
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 819 953	1 619 156	200 797	12,40
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	1 501 326	1 440 151	61 175	4,25
RESULTAT NET	318 627	179 005	139 622	78,00
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

ENTREPRENEURIAT CONSEIL

Annexes aux comptes annuels

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/08/2020 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/08/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 632 296,14 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 318 627,32 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le dirigeant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes sociaux sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général, Règlement ANC 2014-03 relatif au PCG et des recommandations et observations de l'Autorité des Normes Comptables relatives à la prise en compte des conséquences de l'événement Covid-19 dans les comptes et situations établis à compter du 1er janvier 2020, publiées le 18 mai 2020 et mises à jour le 3 juillet 2020.

Pour établir les informations à fournir dans l'annexe relatives aux conséquences de la crise sanitaire liée au COVID-19, l'Autorité des Normes Comptables recommande deux approches alternatives : l'approche ciblée ou l'approche d'ensemble. La première présente les principaux impacts jugés pertinents, la seconde s'attache à présenter l'ensemble des impacts, leurs interactions et leur incidence sur les agrégats usuels.

Nous avons souhaité privilégier une information ciblée, plus facile à mettre en œuvre.

Par conséquent l'information fournie porte sur certains effets de la crise sanitaire jugés pertinents, et non sur l'ensemble de ceux-ci.

L'épidémie Covid-19 n'a pas eu à ce jour d'impact significatif sur notre activité.

Nous avons reporté une partie de nos échéances fiscales et sociales : les soldes dus figurent dans les comptes.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- En cours de production de services : ils sont valorisés au coût de revient de production.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les comptes sont établis conformément au P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014 modifié par arrêté du 26 décembre 2016 (ANC 2016-07) et par arrêté du 20 avril 2018 (ANC 2018-01) concernant les changements de méthodes, changements d'estimation et corrections d'erreurs, dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 du code de commerce.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

La société ENTREPRENEURIAT CONSEIL est détenue par des personnes physiques soit Monsieur MAIGRE Arnaud à hauteur de 83.31 % et MONSIEUR BURIMI Genc à hauteur de 13.68 %.

La société ENTREPRENEURIAT CONSEIL détient 5 filiales soit :

- SARL AD DEVELOPPEMENT à hauteur de 100 %
- SARL AD PARIS à hauteur de 70%
- SARL CRECHES EXPANSION à hauteur de 61.32 %
- l'OPCI Generation à hauteur de 0.0052%
- AMA Digital à hauteur de 65%

La société ENTREPRENEURIAT CONSEIL fait partie du périmètre d'intégration fiscale dont elle est la société mère.

Ce périmètre d'intégration fiscale regroupe la société ENTREPRENEURIAT CONSEIL et la société AD DEVELOPPEMENT. Cette dernière respectant les conditions nécessaires d'éligibilité au régime de l'intégration fiscale énoncées par l'article 223A du Code général des impôts. Depuis cet exercice, l'entreprise Les Babadines de Trouy détenue à 100% par AD Développement est intégrée fiscalement.

La société ENTREPRENEURIAT CONSEIL a facturé 668 497 € de prestation de service envers AD DEVELOPPEMENT au cours de l'exercice

A la clôture de l'exercice ENTREPRENEURIAT CONSEIL détient une créance envers AD DEVELOPPEMENT d'un montant de 48 000 €

La société ENTREPRENEURIAT CONSEIL a facturé 8 652 € de prestation de service envers AD PARIS au cours de l'exercice

A la clôture de l'exercice ENTREPRENEURIAT CONSEIL détient une créance envers AD PARIS d'un montant de 865.2 €

La société ENTREPRENEURIAT CONSEIL a facturé 394 947 € de prestation de service envers CRECHES EXPANSION au cours de l'exercice

A la clôture de l'exercice ENTREPRENEURIAT CONSEIL détient une créance envers CRECHE EXPANSION de 39 600 €

Les comptes courants sont rémunérés à hauteur de 1.21% :

- AD DEVELOPPEMENT, compte courant débiteur 266 237.49 €.
- CRECHES EXPANSION, compte courant créditeur 176 297.51 €
- Monsieur MAIGRE Arnaud, compte courant créditeur 47 349.1 €.
- Monsieur BURIMI Genc, compte courant créditeur 7 647.28 €
- Monsieur BLANCHOT Tristan, compte courant 1 860.09 €

Indemnités de fin de carrières :

Le montant des indemnités de fin de carrières valorisé au 31/08/2020 est non significatif

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 1 671 653

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	127 083	65 499	65 000	127 582
Immobilisations corporelles	54 652	3 966		58 618
Immobilisations financières	1 158 575	326 879		1 485 454
TOTAL	1 340 309	396 344	65 000	1 671 653

Amortissements et provisions d'actif = 121 258

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	81 201	118		81 318
Immobilisations corporelles	32 328	7 611		39 939
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	113 528	7 730		121 258

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concessions et droits similaires	45 882	0	45 882	Non amortiss.
Site internet	31 570	31 570	0	de 1 à 5 ans
Logiciel gestion previsionnelle	30 549	30 549	0	2 ans
Logiciel opticea createur	5 438	5 057	381	de 2 à 3 ans
Logiciels divers	14 143	14 143	0	de 1 à 2 ans
Instal.gales, agencet, amenagt.di	27 692	14 732	12 960	de 5 à 10 ans
Materiel de transport	5 391	4 771	619	5 ans
Materiel de bureau	24 092	20 035	4 057	de 3 à 10 ans
Mobilier de bureau	1 443	401	1 042	de 5 à 10 ans
TOTAL	186 199	121 258	64 942	

Etat des créances = 1 081 501

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	12 063		12 063
Actif circulant & charges d'avance	1 069 439	1 069 439	
TOTAL	1 081 501	1 069 439	12 063

Provisions pour dépréciation = 12 370

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers		12 370			12 370
Comptes financiers					
TOTAL		12 370			12 370

Produits à recevoir par postes du bilan = 324 578

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	44 578
Autres créances	280 000
Disponibilités	
TOTAL	324 578

Charges constatées d'avance = 35 606

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 1 019 065

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	61343	17,00	1 042 831
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés	1398	17,00	23 766
Titres en fin d'exercice	59945	17,00	1 019 065

Etat des dettes = 872 297

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	41 426	41 426		
Dettes financières diverses	233 154	233 154		
Fournisseurs	131 070	131 070		
Dettes fiscales & sociales	320 653	320 653		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	54 898	54 898		
Produits constatés d'avance	91 097	91 097		
TOTAL	872 297	872 297		

Charges à payer par postes du bilan = 201 002

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	15 000
Dettes fiscales & sociales	133 685
Autres dettes	52 318
TOTAL	201 002

Produits constatés d'avance = 91 097

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes aux comptes annuels (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****Ventilation du chiffre d'affaires = 1 461 780**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	1 461 780	100,00 %
TOTAL	1 461 780	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

IMPOTS SUR LES BENEFICES - INTEGRATION FISCALE

A partir de l'exercice ouvert au 1er septembre 2014, la société SARL ENTREPRENEURIAT CONSEIL est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL ENTREPRENEURIAT CONSEIL . Elle agit en qualité de tête de groupe..

Annexes aux comptes annuels (suite)**AUTRES INFORMATIONS****Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Annexes aux comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 324 578

Produits à recevoir sur cts et comptes rattachés	Montant
Clients - fae(41810000)	44 578
TOTAL	44 578

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Autres produits a recevoir(46870000)	280 000
TOTAL	280 000

Charges constatées d'avance = 35 606

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(48600000)	35 606
TOTAL	35 606

Charges à payer = 201 002

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fnp(40810000)	15 000
TOTAL	15 000

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes provis. pr congés à payer(42820000)	58 506
Pers - rémunérations à verser(42860000)	17 709
Charges sociales s/congés à payer(43820000)	24 536
Etat - autres charges à payer(44860000)	32 934
TOTAL	133 685

Autres dettes	Montant
Clients aae(41980000)	52 318
TOTAL	52 318

Produits constatés d'avance = 91 097

Produits constatés d'avance	Montant
Charges constatées d'avance clients(48710000)	91 097
TOTAL	91 097

Annexes aux comptes annuels (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
AD DEVELOPPEMENT	26 550	12 902	100	26 200	26 200			1 182 157	206 821	170 000
CRECHE EXPANSION	197 054	1 358 401	61	120 833	120 833			600 909	-515 608	
AD PARIS	3 000	62 021	70	2 100	2 100			696 250	-43 349	
AMA DIGITAL	213 728		65	315 032	315 032					
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires